(1)

(N° 291.)

Chambre des Représentants.

Séance du 18 Août 1893.

RAPPORT

SUR

l'exécution, pendant l'année 1892, de la loi instituant la libération conditionnelle et la condamnation conditionnelle.

Messieurs,

Conformément à l'article 10 de la loi du 31 mai 1888, j'ai l'honneur de soumettre aux Chambres les tableaux statistiques résumant, pour l'année 1892, les résultats de l'application de la libération et de la condamnation conditionnelles.

Le Ministre de la Justice,

Jules LE JEUNE.

ANNEXES.

I. — LIBÉRATION CONDITIONNELLE.

§ I. — Libérations accordées du 1er janvier au 31 décembre 1892 (1).

216 propositions de libérations conditionnelles ont été soumises au Ministre de la Justice pendant l'année 1892 :

145 ont été accueillies ;
57 ont été rejetées :
42, à cause de la nature ou de la gravité des faits qui avaient motivé la condamnation ;
5, parce que l'amendement des détenus a été jugé insuffisant ;
8, à cause des antécédents ou de la conduite habituelle des condamnés ;
1, parce que le condamné est décédé au cours de l'instruction ;
1, le condamné ayant dû être interné dans un asile d'aliénés.

Pour 14, les motifs invoqués à l'appui de la proposition de libération conditionnelle ont paru justifier une mesure de clémence plutôt que l'application de la loi du 31 mai 1888. Les 14 condamnés ont été graciés.

* * *

121 requêtes tendant à l'obtention de la libération conditionnelle ont été adressées au Ministre de la Justice au cours de la même année :

24 ont été laissées sans suite, la loi n'étant pas applicable ou les

(1) Les affaires dont l'instruction n'était pas terminée au 1er janvier 1893 ne sont pas comprises dans les relevés ci-dessous.

motifs invoqués par les pétitionnaires n'étant pas de nature à justifier une instruction d'office.

Des 97 requêtes sur lesquelles l'instruction a été ouverte :

59 ont été accueillies :

54 condamnés bénéficiant de la libération conditionnelle, et
5 d'arrêtés de grâce.

58 ont été rejetées :

15 à cause de la nature ou de la gravité des faits;
14 parce que l'amendement a paru insuffisant;
6 à cause de la conduite habituelle ou des antécédents du condamné;
3 parce que la date de l'expiration de la peine était trop rapprochée.

* * *

En résumé, les 313 affaires instruites ont donné lieu à :

199 libérations conditionnelles,
19 remises ou réductions de peine,
95 décisions de rejet.

* * *

Les 199 individus qui ont été libérés conditionnellement se divisent comme suit :

I. *Sexe.*

Hommes	169
Femmes	30

II. *État-civil.*

Mariés	106
Célibataires	82
Veufs	11

III. *Age.*

Moins de 20 ans	10
De 20 à 25 ans	35
De 25 à 30 ans	36
De 30 à 40 ans	53

De 40 à 50 ans	35
De 50 à 60 ans	23
Plus de 60 ans	7

IV. *Antécédents.*

127 étaient sans antécédents judiciaires,
38 avaient subi une condamnation antérieure,
34 avaient subi plusieurs condamnations antérieures.

V. *Profession.*

Ouvriers	106
Commerçants et industriels	37
Employés	16
Cultivateurs	12
Ménagères	10
Domestiques	9
Professions libérales	4
Artiste	1
Marin	1
Colporteur	1
Sans professions	2

VI. — *Durée de l'emprisonnement auquel les libérés avaient été condamnés.*

Moins de 1 an	67
1 à 2 ans	50
2 à 5 ans	39
5 à 10 ans	12
10 à 20 ans	9
Plus de 20 ans	2

VII. — *Durée de la peine restant à subir à la date de la libération conditionnelle.*

Moins de 3 mois	58
3 à 6 mois	65
6 mois à 1 an	36
1 à 2 ans	26
2 à 3 ans	11
3 à 5 ans	2
5 à 10 ans	2
Plus de 10 ans	1

VIII. — *Motif de la condamnation.*

Vols ou escroqueries	55

Coups et blessures	48
Homicides et tentatives d'homicides	14
Recels	14
Faux et usage de faux	11
Banqueroutes	10
Infanticides et avortements	7
Fausse monnaie	6
Délits douaniers	6
Incendies	5
Abus de confiance	4
Faux témoignages	4
Dénonciations calomnieuses	3
Rébellions	3
Attentats à la pudeur	3
Délits de chasse	2
Menaces de mort	1
Tentative de déraillement	1
Maison de prêts sur gages	1
Abandon d'enfants	1

IX. — *Suites de la libération conditionnelle.*

61 libérations sont devenues définitives.
3 ont été révoquées.

Pour 82	le délai expire	en 1893.
— 20	—	en 1894.
— 13	—	en 1895.
— 9	—	en 1896.
— 4	—	en 1897.
— 1	—	en 1898.
— 1	—	en 1900.
— 2	—	en 1902.
— 1	—	en 1904.
— 1	—	en 1917.

1, enfin ne peut devenir définitive, la peine étant perpétuelle et le libéré n'ayant, à la date de l'arrêté ministériel, bénéficié d'aucune mesure de grâce.

*
* *

Pour 193 libérations conditionnelles, sur 199, l'avis du Directeur de la prison était favorable.

Pour 153, la Commission admistrative da la prison se ralliait à l'avis favorable du Directeur.

Pour 119, l'avis du Parquet était favorable.

*
* *

Trois libérations conditionnelles accordées en 1892 ont été révoquées dans le courant de l'année.

Les trois détenus qui en avaient bénéficié étaient âgés de moins de vingt-cinq ans et avaient été condamnés pour vols ou escroqueries. Les libérations avaient été accordées de l'avis conforme de toutes les autorités. Deux révocations ont été motivées par de nouvelles condamnations du chef de vol, la troisième par l'inconduite du libéré.

*
* *

Deux libérations conditionnelles, antérieures au 1er janvier 1892 ont été révoquées.

La première avait été accordée, sur la proposition de toutes les autorités, à un individu âgé de moins de vingt-quatre ans condamné pour abus de confiance, et qui n'avait plus six mois à subir. Une nouvelle condamnation pour faits analogues a amené la révocation.

La seconde concernait un individu âgé de trente ans, libéré malgré l'avis défavorable du Parquet, alors qu'il avait subi plus des trois quarts de sa peine. C'est encore la récidive du vol qui a motivé la révocation.

§ 2. — Récapitulation.

Libérations accordées du 10 *juin* 1888 (*date de la mise en vigueur de la loi*) *au* 31 *décembre* 1892.

A. Propositions formulées par les autorités		815
Rejets	305	
Condamnés libérés conditionnellement . . .	464	
Condamnés grâciés	46	
Rejets basés sur		
la nature ou la gravité des faits	206	
l'amendement insuffisant	24	
les antécédents ou la conduite habituelle . .	53	
l'expiration de la peine	4	
la durée trop courte de la peine restant à subir	10	
l'inapplicabilité de la loi	6	
le décès du détenu	1	
l'internement du détenu dans un asile d'aliénés	1	
B. Requêtes mises d'office en instruction		398
Rejets	205	
Condamnés libérés conditionnellement . . .	183	
Condamnés grâciés	10	

Rejets motivés par

la nature des faits	82
l'amendement insuffisant	62
les antécédents ou la conduite habituelle	40
l'expiration de la peine	6
la durée trop courte de la peine restant à subir	3
l'inapplicabilité de la loi	11
nouvelle condamnation survenue pendant l'instruction	1

C. Requêtes laissées sans suite 143

Résumé.

Requêtes laissées sans suite	143
Rejets	510
Grâces	56
Libérations conditionnelles	647
	1,356
Révocations	17

* * *

Des 647 libérés conditionnellement, 13 avaient été condamnés pour faits relatifs aux grèves de 1886.

Classement des 634 autres :

I. *Sexe.*

Hommes	536
Femmes	98

II. *État-civil.*

Mariés	307
Célibataires	288
Veufs	37
Divorcés	2

III. *Age.*

Moins de 20 ans	41
— 20 à 25 ans	126
— 25 à 30 ans	135
— 30 à 40 ans	162
— 40 à 50 ans	97
— 50 à 60 ans	52
Plus de 60 ans	21

IV. *Antécédents.*

454 étaient sans antécédents judiciaires,
101 avaient subi une condamnation antérieure,
79 avaient subi plusieurs condamnations antérieures.

V. *Profession.*

Ouvriers	292
Commerçants et industriels	107
Cultivateurs	74
Employés	59
Domestiques	39
Ménagères	33
Professions libérales	15
Artistes	3
Marins	3
Colporteur	1
Accoucheuse	1
Sans professions	7

VI. — *Durée de la peine d'après les condamnations.*

Moins de 1 an	186
1 à 2 ans	167
2 à 5 ans	200
5 à 10 ans	42
10 à 20 ans	25
Plus de 20 ans	14

VII. — *Durée de la peine restant à subir.*

Moins de 3 mois	190
3 à 6 mois	190
6 mois à 1 an	124
1 à 2 ans	91
2 à 3 ans	22
3 à 5 ans	4
5 à 10 ans	4
Plus de 10 ans	9

VIII. — *Motifs des condamnations.*

Vols ou escroqueries	190
Coups et blessures	130
Faux et usage de faux	50

Homicides et tentatives d'homicides	48
Infanticides et avortements	30
Banqueroutes	27
Incendies	26
Recels	24
Rébellions	20
Abus de confiance	19
Fausse monnaie	13
Faux témoignages	11
Délits douaniers	8
Délits de chasse	5
Attentats à la pudeur	5
Atteintes au libre exercice du travail	4
Destruction de propriétés mobilières	4
Dénonciations calomnieuses	4
Abandons d'enfant	3
Tentatives de déraillement	2
Menaces de mort	2
Enlèvements de mineures	2
Homicide par imprudence	1
Viol	1
Homicide en duel	1
Subornation de témoin	1
Adultère	1
Maison de prêts sur gages	1
Combats de coqs	1

* * *

Suite des 647 *libérations conditionnelles :*

415	sont devenues définitives,	
17	ont été révoquées,	
pour 113	le délai expire en	1893,
— 53	—	1894,
— 22	—	1895,
— 18	—	1896,
— 7	—	1897,
— 1	—	1898,
— 1	—	1899,
— 4	—	1900,
— 1	—	1901,
— 2	—	1902,
— 1	—	1904,
— 1	—	1907,
— 1	—	1917,

pour	1	le délai expire en	1920,
—	1	—	1927,
—	1	—	1928,
—	5	enfin ne peuvent devenir définitives.	
	647		

* * *

Avis des autorités sur les 647 libérations accordées.

Avis favorables du Directeur de la prison	631
Avis défavorables — —	16
Avis favorables de la Commission administrative . .	541
Avis défavorables — — . .	106
Avis favorables du Parquet	456
Avis défavorables —	191

II. — Statistique des condam

I. — *Nombre de toutes les condamnations, des*

ARRONDISSEMENTS.	TRIBUNAUX CORRECTIONNELS					
	NOMBRE		NOMBRE des condamnations conditionnelles.			NOMBRE
	TOTAL des condamnations.	des condamnations à l'emprisonnement de 6 mois au maximum.	à l'emprisonnement.	à l'amende.	TOTAL.	des RECHUTES constatées
Bruxelles	7,861	5,153	1,565	746	2,311	258
Louvain	2,715	2,653	411	894	1,305	95
Nivelles	788	762	90	226	316	»
Anvers	5,520	5,368	852	732	1,584	289
Malines	1,465	1,147	175	259	434	16
Turnhout	1,752	1,732	199	213	412	64
Mons	2,391	2,093	347	420	767	20
Charleroi	3,663	3,552	170	572	742	18
Tournai	806	779	95	47	142	6
Gand	3,959	3,867	178	598	776	38
Audenaerde	1,250	1,203	228	450	678	»
Termonde	2,669	2,508	405	344	749	85
Bruges	3,000	2,854	281	403	684	6
Courtrai	3,036	2,350	263	462	725	94
Furnes	725	677	68	175	243	16
Ypres	832	795	76	161	237	1
Liége	1,855	1,806	338	266	604	14
Huy	568	561	49	261	310	6
Verviers	1,143	1,105	76	304	380	5
Tongres	734	725	37	355	392	8
Hasselt	832	820	72	340	412	12
Arlon	648	638	16	194	210	»
Marche	424	416	26	148	174	»
Neufchâteau	611	602	17	212	229	2
Namur	1,332	1,326	84	452	536	42
Dinant	1,297	1,201	27	340	367	11
Ressort de Bruxelles	26,961	23,239	3,904	4,109	8,013	766
Ressort de Gand	15,471	14,254	1,499	2,593	4,092	210
Ressort de Liége	9,444	9,200	742	2,872	3,614	100
Le royaume	51,876	46,693	6,145	9,574	15,719	1,406

nations conditionnelles.

condamnations conditionnelles et des rechutes constatées.

TRIBUNAUX DE POLICE					TRIBUNAUX CORRECTIONNELS ET DE POLICE.				
NOMBRE TOTAL des condamnations.	NOMBRE des condamnations correctionnelles			NOMBRE des rechutes constatées.	NOMBRE TOTAL des condamnations.	NOMBRE des condamnations conditionnelles			NOMBRE des rechutes constatées.
	à l'emprisonnement.	à l'amende.	TOTAL.			à l'emprisonnement	à l'amende	TOTAL.	
25,399	98	3,801	3,899	34	43,260	1,663	4,547	6,210	293
3,665	5	1,304	1,309	9	6,380	416	2,198	2,614	104
2,850	3	131	134	»	3,638	93	357	450	»
12,006	»	792	792	16	17,526	852	1,524	2,376	305
1,328	7	430	437	4	2,793	182	689	871	20
2,181	»	427	427	5	3,933	199	640	839	69
6,160	18	1,404	1,422	14	8,551	365	1,824	2,189	34
9,411	7	2,055	2,062	5	13,074	177	2,627	2,804	23
2,962	4	755	759	20	3,768	99	802	901	26
14,408	1	887	888	7	18,367	179	1,485	1,664	45
1,404	»	518	518	1	2,654	228	968	1,196	1
2,954	87	988	1,075	27	5,623	492	1,332	1,824	112
4,283	2	800	802	1	7,283	283	1,203	1,486	7
3,659	2	1,011	1,013	18	6,695	265	1,473	1,738	112
606	»	264	264	2	1,331	68	439	507	18
1,518	3	522	525	2	2,350	79	683	762	3
16,486	12	1,578	1,590	14	18,341	350	1,814	2,194	28
2,939	1	441	442	»	3,527	50	702	752	6
3,749	»	539	539	»	4,862	76	843	919	5
1,374	4	551	555	4	2,108	41	906	947	12
2,028	1	463	464	22	2,860	73	803	876	35
1,812	8	417	425	2	2,460	24	611	635	2
1,380	3	319	322	10	1,804	29	467	496	10
1,436	2	227	229	»	2,047	19	439	458	2
4,946	»	293	293	»	6,278	84	745	829	42
2,650	1	605	606	2	3,947	28	945	973	13
75,962	142	11,099	11,241	107	102,923	4,046	15,208	19,254	873
28,832	93	4,990	5,085	58	44,303	1,591	7,583	9,177	298
38,790	32	5,433	5,465	55	48,234	774	8,305	9,079	455
143,584	269	21,522	21,791	220	195,460	6,414	31,096	37,510	1,326

II. — *Nature des infractions qui ont motivé les condamnations conditionnelles avec l'indication, par ressort, du nombre des condamnés.*

NATURE DES INFRACTIONS qui ont MOTIVÉ LES CONDAMNATIONS conditionnelles.	TRIBUNAUX CORRECTIONNELS				TRIBUNAUX DE POLICE			
	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts
	Bruxelles.	Gand.	Liége.		Bruxelles.	Gand.	Liége.	
Crimes :								
Tentative de meurtre	1	»	»	1	»	»	»	»
Coups et blessures ayant causé la mort.	3	4	2	9	»	»	»	»
Attentat à la pudeur	5	14	7	26	»	»	»	»
Incendie	»	»	1	1	»	»	»	»
Pillage	3	1	»	4	»	»	»	»
Fausse monnaie	»	1	»	1	»	»	»	»
Faux en écritures	34	20	15	69	»	»	»	»
Vol qualifié	195	166	57	418	»	»	»	»
Détournement par un dépositaire public.	1	»	4	5	»	»	»	»
Banqueroute frauduleuse	9	4	4	17	»	»	»	»
Délits :								
Abus de confiance et escroquerie	237	51	51	342	»	»	9	9
Adultère	101	4	32	137	»	»	»	»
Armes prohibées. — Port et débit	29	14	12	85	20	6	9	35
Attentat à la pudeur	42	19	22	83	»	»	»	»
Attentat aux mœurs.— Corruption de la jeunesse	3	»	»	3	»	»	»	»
Attentat aux mœurs. — Outrage public aux mœurs	121	49	20	190	6	1	1	8
Avortement	4	»	»	4	»	»	»	»
Banqueroute simple	7	1	4	12	»	»	»	»
Calomnie et diffamation	127	32	71	230	307	226	165	698
Coalition. — Atteinte au libre exercice du travail	23	»	6	29	»	»	»	»
Comestibles et boissons. — Falsification.	35	29	6	70	1	5	1	7
Concussion	1	»	»	1	»	»	»	»
Corruption	4	2	2	8	»	1	»	1
Coups et blessures volontaires	2,613	1,908	1,050	5,571	1,897	678	712	3,287
— involontaires	63	28	17	108	15	12	13	40
Culte (entrave au libre exercice d'un)	3	1	2	6	»	»	»	»
Dénonciation calomnieuse	4	4	17	25	»	»	»	»

NATURE DES INFRACTIONS qui ont MOTIVÉ LES CONDAMNATIONS conditionnelles.	TRIBUNAUX CORRECTIONNELS				TRIBUNAUX DE POLICE			
	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.
	Bruxelles.	Gand.	Liége.		Bruxelles.	Gand.	Liége.	
Destruction de tombeaux, machines, etc.	»	3	4	7	»	2	»	2
— de propriétés mobilières. .	4	»	3	7	30	»	1	31
— de récoltes sur pied. . . .	2	2	3	7	»	3	»	3
— d'arbres et de greffes . . .	5	11	2	18	»	3	»	3
— d'animaux propres à l'agriculture.	1	3	»	4	»	»	»	»
Destruction d'animaux domestiques .	»	1	1	2	»	1	»	1
— de clôtures	165	147	47	359	109	78	73	260
Détention illégale.	»	»	3	3	»	»	»	»
Divulgation méchante	1	»	»	1	1	»	»	1
Domicile (violation de).	29	22	15	66	9	2	1	12
Effets de commerce fictifs	1	»	»	1	»	»	»	»
Enlèvement de mineurs	1	»	»	1	»	»	»	»
Epizootie (infractions aux dispositions sur l')	15	18	13	46	»	11	1	12
État civil. — Défaut de déclaration . .	3	3	»	6	2	13	2	17
Évasion de détenus. — Négligence des gardiens	»	2	»	2	»	»	»	»
Exposition d'enfants.	6	10	5	21	»	»	»	»
Fausse monnaie.	11	1	»	12	»	»	»	»
Faux noms (port de)	16	5	4	25	3	2	4	9
Faux divers	5	»	2	7	»	2	»	2
Faux témoignage	2	4	2	8	»	»	»	»
Faux serment en matière civile	3	»	»	3	»	»	»	»
Homicide involontaire	26	10	4	40	»	»	1	1
Imprimés sans nom d'auteur	5	1	3	9	»	»	»	»
Incendie involontaire ou par le propriétaire.	2	2	9	13	»	»	15	15
Inhumations (infractions aux lois sur les)	2	»	»	2	»	»	»	»
Injures par faits, écrits, etc.	70	98	51	219	292	70	33	395
Intérêt illégal pris ou reçu par un fonctionnaire.	»	1	»	1	»	»	»	»
Loteries non autorisées.	10	5	4	19	7	»	5	12
Maisons de prêt sur gage non autorisées.	»	1	2	3	»	»	»	»
Maraudage avec circonstance aggravante	171	»	10	181	141	7	29	177
Menaces par écrit, par gestes, etc. . .	74	39	28	141	20	8	4	32
Mendicité et vagabondage	8	5	9	22	2	»	3	5
Objets trouvés ou saisis. — Détournement	57	6	12	75	2	2	»	4

NATURE DES INFRACTIONS qui ont MOTIVE LES CONDAMNATIONS conditionnelles.	TRIBUNAUX CORRECTIONNELS				TRIBUNAUX DE POLICE			
	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.
	Bruxelles.	Gand.	Liége.		Bruxelles.	Gand.	Liége	
Outrage envers un magistrat ou des témoins	9	42	8	59	9	3	5	17
Rebellion et outrage	1,137	233	183	1,553	129	63	128	320
Recel	185	36	14	235	4	2	1	7
Usurpation de fonctions	»	»	1	1	»	»	»	»
Vol et détournement	1,346	436	400	2,182	351	94	231	676
Contraventions :								
Sûreté et tranquillité	85	42	44	171	3,959	1,611	945	5,515
Propreté et salubrité	14	9	115	138	215	46	123	384
Contraventions rurales	24	1	30	55	807	307	715	1,829
— diverses	42	1	31	74	648	338	613	1,599
Infractions aux règlements provinciaux.	85	2	2	89	304	48	126	478
— — communaux.	30	35	4	69	1,469	681	517	2,667
Infractions aux lois spéciales et règlements généraux sur :								
L'achat d'effets militaires	1	»	»	1	»	»	»	»
La milice et la garde civique	»	»	»	»	1	»	12	13
Les poudres	33	»	15	48	»	»	»	»
La douane	6	13	»	19	»	»	»	»
Les postes	7	»	»	7	58	15	35	108
La presse	1	»	»	1	2	»	»	2
La vérification des poids et mesures	»	»	»	»	115	200	89	404
Les établissements dangereux et insalubres	18	25	23	66	1	8	4	13
Les mines	21	»	6	27	»	»	»	»
La navigation	5	8	»	13	26	18	24	68
Les forêts	186	29	597	812	183	23	223	429
Les délits ruraux	4	»	»	4	179	7	92	278
La chasse	278	272	252	802	7	10	17	34
La pêche	54	11	172	267	»	2	5	7
Le chemin de fer	8	1	»	9	240	79	168	487
Les messageries et le roulage	»	»	1	1	50	63	29	142
Les constructions	»	»	»	»	8	8	6	22
La voirie	»	»	1	1	21	9	57	87
L'art de guérir	7	18	19	44	1	2	»	3
Le colportage	»	»	»	»	3	4	»	7

NATURE DES INFRACTIONS qui ont MOTIVÉ LES CONDAMNATIONS conditionnelles.	TRIBUNAUX CORRECTIONNELS				TRIBUNAUX DE POLICE			
	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.
	Bruxelles.	Gand.	Liége.		Bruxelles.	Gand.	Liége.	
La mendicité et le vagabondage	3	»	1	4	1	4	»	5
L'ivresse	40	14	1	55	440	206	86	732
Le payement des salaires	15	38	14	67	»	»	»	»
Les oiseaux insectivores	»	»	»	»	68	40	118	226
La protection des enfants dans les professions ambulantes.	3	2	»	5	»	»	»	»
La propriété littéraire et artistique. . .	3	3	6	12	»	»	»	»
La police sanitaire des animaux domestiques	»	1	5	6	78	59	13	150
Les témoins défaillants.	»	»	1	1	»	2	1	3
Le travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels. .	»	35	»	35	»	»	»	»
Totaux. . .	8,013	4,092	3,614	15,719	11,241	5,085	5,465	21,791

RÉCAPITULATION.

NATURE DES INFRACTIONS.	TRIBUNAUX		Totaux.
	correctionnels.	de police.	
Crimes.	551	»	551
Délits	12,265	6,099	18,364
Contraventions.	438	9,327	9,765
Infractions aux règlements provinciaux	89	478	567
— communaux	69	2,667	2,736
Infractions aux lois spéciales et règlements généraux	2,307	3,220	5,527
Totaux. . . .	15,719	21,791	37,510

III. *Profession des condamnés con*

INDICATION DES PROFESSIONS.	
Exploitation du sol.	Cultivateurs, bergers, bûcherons . . . . .
	Mineurs, houilleurs, carriers, terrassiers . . . . .
	Domestiques de ferme, journaliers. . . . .
Industrie	Boulangers, bouchers, brasseurs, meuniers, etc. . . . .
	Tailleurs, chapeliers, cordonniers, tanneurs, perruquiers, etc. . . . .
	Fileurs, tisserands . . . . .
	Entrepreneurs, tapissiers, etc. . . . .
	Ouvriers chargés de mettre en œuvre les produits du sol, le fer, le bois, etc . . . . .
	Ouvriers sans autre désignation. . . . .
Commerce	Négociants, boutiquiers, agents de change, colporteurs, commis . . . . .
	Mariniers, voituriers, commissionnaires . . . . .
	Cabaretiers, restaurateurs, aubergistes, etc. . . . .
Professions intellectuelles ou libérales	
Domestiques attachés à la personne et journaliers	
Gens sans aveu	
Sans profession ou profession inconnue.	
Totaux.	

N. B. Les femmes mariées n'exerçant aucune profession sont renseignées d'après la profession du mari.

ditionnellement. — ANNÉE 1892.

NOMBRE DES CONDAMNATIONS CONDITIONNELLES PRONONCÉES											
PAR LES TRIBUNAUX CORRECTIONNELS				PAR LES TRIBUNAUX DE POLICE				PAR LES TRIBUNAUX CORRECTIONNELS ET DE POLICE			
du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.	du ressort de la Cour d'appel de			des trois ressorts.
Bruxelles.	Gand.	Liège		Bruxelles	Gand.	Liège.		Bruxelles	Gand	Liège.	
831	423	684	1,938	1,189	651	869	2,709	2,020	1,074	1,553	4,647
739	43	304	1,086	1,162	22	460	1,644	1,901	65	764	2,730
904	376	631	1,911	1,262	666	812	2,740	2,166	1,042	1,443	4,651
491	164	81	435	446	256	188	890	637	420	268	1,325
327	168	121	616	538	221	191	970	885	389	312	1,586
46	348	39	433	44	332	55	431	90	680	94	864
105	64	45	214	251	35	97	383	356	99	142	597
998	301	358	1,657	924	422	450	1,796	1,922	723	808	3,453
655	1,156	350	2,171	1,116	852	251	2,219	1,781	2,008	601	4,390
527	232	167	926	1,008	481	372	1,861	1,535	713	539	2,787
153	81	53	287	211	97	129	437	364	178	182	724
248	147	39	434	598	538	218	1,351	846	685	257	1,788
114	47	64	225	229	58	169	456	343	105	233	681
1,209	178	235	1,622	818	171	474	1,463	2,027	349	709	3,085
39	2	2	43	39	3	3	45	78	5	5	88
917	362	442	1,721	1,386	280	727	2,393	2,303	642	1,169	4,114
8,013	4,092	3,614	15,719	11,241	5,085	5,465	21,791	19,251	9,177	9,079	37,510

V. *Appels de police correctionnelle et de police. — Nombre de sentences confirmatives de jugements de condamnation conditionnelle et infirmatives de jugements accordant ou refusant le bénéfice de la condition.* — ANNÉE 1892.

RESSORTS.	COURS D'APPEL. — NOMBRE DES ARRÊTS						TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE. — NOMBRE DES JUGEMENTS						TOTAUX.					
	qui confirment des jugements de condamnation conditionnelle		qui infirment des jugements de condamnation				qui confirment des jugements de condamnation conditionnelle		qui infirment des jugements de condamnation				COURS D'APPEL.			Tribunaux de première instance.		
			à l'emprisonnement		à l'amende				à l'emprisonnement		à l'amende			ARRÊTS infirmatifs			JUGEMENTS infirmatifs	
	à l'emprisonnement.	à l'amende.	en retirant le bénéfice de la condition.	en accordant le bénéfice de la condition.	en retirant le bénéfice de la condition.	en accordant le bénéfice de la condition.	à l'emprisonnement.	à l'amende.	en retirant le bénéfice de la condition.	en accordant le bénéfice de la condition.	en retirant le bénéfice de la condition.	en accordant le bénéfice de la condition.	Arrêts confirmatifs.	retirant le bénéfice de la condition.	accordant le bénéfice de la condition.	Jugements confirmatifs.	retirant le bénéfice de la condition.	accordant le bénéfice de la condition.
Bruxelles	79	37	15	84	4	30	1	43	1	5	6	53	116	19	114	44	7	58
Gand	57	89	13	47	10	42	»	42	»	3	9	24	146	23	89	23	9	27
Liége	37	63	3	32	»	23	»	44	»	5	2	55	100	3	55	44	2	60
Le royaume	173	189	31	163	14	95	1	110	1	13	17	132	362	45	258	111	18	145

Récapitulation depuis la mise en vigueur de la loi.

A. Cours d'appel.

	Nombre d'arrêts retirant le bénéfice de la condition.	Nombre d'arrêts accordant le bénéfice de la condition.
Bruxelles	74	208
Gand	100	140
Liége	27	139
Total . . .	201	487

B. Tribunaux correctionnels et de police.

I. *Tribunaux correctionnels.*

	Nombre total des condamnations.	Nombre des condamnations conditionnelles.	Nombre des rechutes constatées.
Ressort de Bruxelles . .	101,833	20,791	1,343
— Gand . . .	60,775	12,036	594
— Liége . . .	37,609	9,877	225
Total . . .	200,217	42,704	2,162

II. *Tribunaux de police.*

	Nombre total des condamnations.	Nombre des condamnations conditionnelles.	Nombre des rechutes constatées.
Ressort de Bruxelles . .	356,042	21,045	207
— Gand . . .	115,243	10,245	120
— Liége . . .	168,167	12,213	120
Total . . .	639,452	43,503	447

III. *Total.*

	Nombre total des condamnations.	Nombre des condamnations conditionnelles.	Nombre des rechutes constatées.
Ressort de Bruxelles . .	457,875	41,836	1,550
— Gand . . .	176,018	22,281	714
— Liége . . .	205,776	22,090	345
Total . . .	839,669	86,207	2,609